

LE COURS DE LA VIE

Bulletin municipal



N° 2

JUILLET 2021

LA VIE DE NOTRE COMMUNE

Informations Municipales, Intercommunales, Associatives...



*4 kilomètres de route refaits à neuf
Photo : Intersection route de Priziac
et route de Coquily.*

SOMMAIRE

Infos Mairie	P. 2 à 9
Médiathèque—Ludothèque	P. 10 à 15
Infos Diverses	P. 16 et 17
Questembert Communauté	P. 18 et 19
Associations	P. 20 à 22

EDITO

Le Maire, Raymond HOUEIX.

MEMENTO :

MAIRIE 8, rue de l'Arz
56230 LE COURS
Tél. 02 97 67 21 72
mairie.lecours@orange.fr
<https://le-cours.questembert-communaute.fr/>

facebook.com/MairiedeLeCours/

Ecole la Petite Hirondelle

16, rue de l'Arz
09 71 38 25 31
[ecole.hirondelle.lecours @wanadoo.fr](mailto:ecole.hirondelle.lecours@wanadoo.fr)

GARDERIE

14, rue de l'Arz
02 97 49 29 49

QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ

8, Avenue de la Gare - BP 60052
56231 QUESTEMBERT
02 97 26 59 51
contact@qc.bzh
www.questembert-communaute.fr

SIAEP

Syndicat intercommunal
d'adduction en eau potable
et d'assainissement
16, avenue de la Gare,
56230 QUESTEMBERT
02 97 26 04 28
siaep.questembert@wanadoo.fr



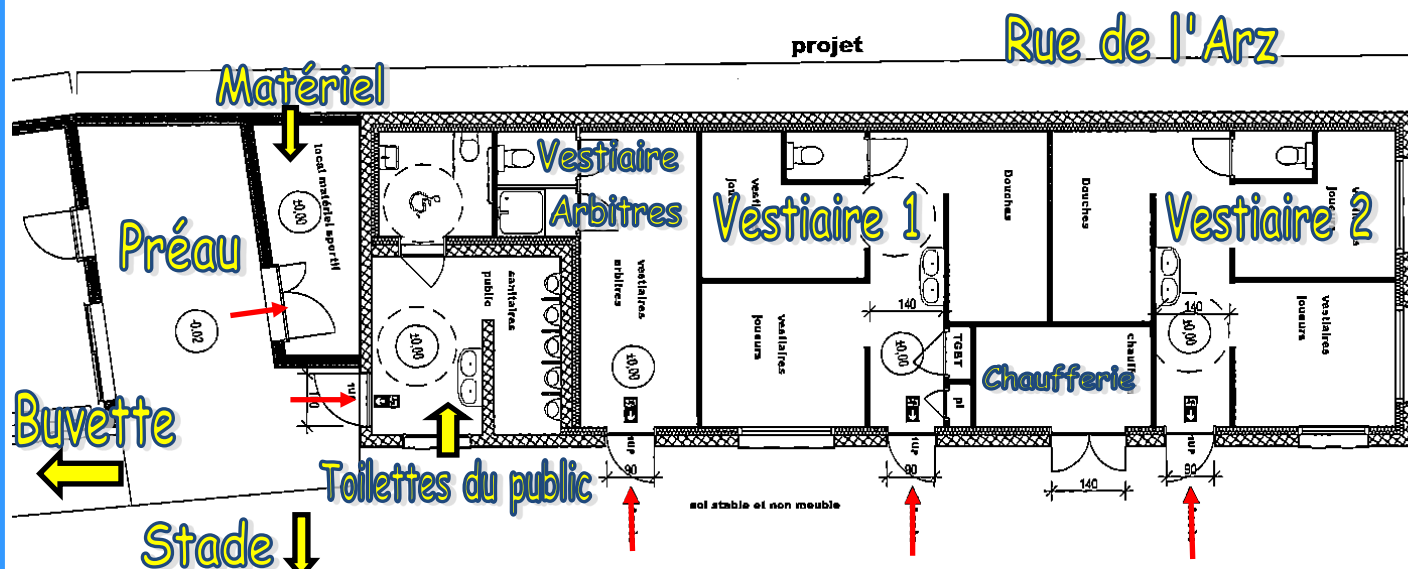
Coursiennes,
Coursiens,
Chers Amis,

Jour après jour, la vie « d'avant » reprend. Chacun d'entre nous espère que nous sortions du dernier confinement...même s'il faudra vivre désormais avec ce risque sanitaire supplémentaire. Soyons tout de même vigilant, la Pandémie n'est peut-être pas encore terminée et pourrait redémarrer très rapidement. Je peux comprendre la réticence de certains à l'égard de la vaccination, mais aujourd'hui c'est la seule solution pour nous protéger, ne pas être malade et éviter les dégâts que peut provoquer la Covid. D'un côté, l'espérance de vie avance dans certains pays, dont la France et, de l'autre, certaines maladies, certains virus « naissent » et circulent très rapidement dans le Monde... Si par bonheur la sortie de cette pandémie se confirme, la commune de Le Cours aura été épargnée par les décès mais les conséquences collatérales sur la santé des habitants sont nombreuses et impossibles à mettre en évidence.

Les bars et restaurants, les commerces « non essentiels » réouvrent petit à petit, les associations sortent prudemment de leur sommeil forcé mais avec une envie de reprendre les manifestations le plus rapidement possible.

L'action communale, elle, ne s'est jamais arrêtée et le dernier Conseil Municipal a validé un dossier important : les plans d'exécution du futur vestiaire des Sports.

Les travaux devraient démarrer en début d'année prochaine. Ils se situeront dans le prolongement de la buvette. Le permis de construire vient d'être déposé et le délai d'obtention est de 6 mois pour un établissement recevant du public.



Plan d'esquisse qui pourrait évoluer.

La réalisation d'un commerce suivra un peu plus tard... le résultat du sondage que nous vous avons soumis est sans appel. Vous pouvez le constater vous-mêmes page suivante avec le résultat du sondage détaillé par Marie.

Les travaux initiés par la Commune (Restaurant scolaire, voir la page d'Anthony... City-Park et aire de jeux...) avancent en fonction des fournitures de matériaux très tendues en ce moment. Les routes de Priziac et de Coquily ont été entièrement rénovées en enrobé à froid (article de Hervé dans les pages suivantes). Merci aux commissions d'élus et au personnel administratif pour leur excellent travail sur ces dossiers.

Les petits travaux en régie sont toujours nombreux et bien réalisés par nos agents communaux et l'entretien des espaces publics s'active avec cette fin de printemps et début d'été particulièrement humides. Merci aussi à tout le personnel qui a su s'adapter au contexte sanitaire autour de l'école et même faire plus et mieux en terme d'activités périscolaires (voir pages d'Emmanuelle).

L'acquisition des parcelles du futur lotissement « Les balcons de l'Arz » a été finalisée mi-juin et le cabinet « Géo Bretagne Sud » retenu par la commune a déjà commencé les travaux de levée topographique ainsi que la préparation du permis d'aménager (page de Joël). Nous espérons une commercialisation au début du printemps prochain. Merci aussi aux commissions sur ces dossiers. Tout va bien donc pour notre petite commune. Mais pour être complet dans mon propos, je dois dire aussi les choses qui fâchent. Cela concerne notamment les chiens laissés en liberté sans surveillance. La loi (n° 99-5 du 6 janvier 1999) précise qu'un chien est en divagation dès lors qu'il n'est pas sous la surveillance effective de son maître (+ de 100 m. même s'il y a vue sur l'animal). Indépendamment de cela, l'intrusion dans une propriété privée, l'agressivité ou la simple mise en danger d'une personne ou d'un autre animal est jugée sur acte. Parce que ma responsabilité peut être engagée, **je ferai cesser la divagation des animaux** par un usage renforcé de la fourrière dont nous avons le service. Autre rappel : **le brûlage** de tout déchet est **interdit** en toute saison. Prenez soin de votre famille, de vos amis, et de vous-même. Profitez de cet été pour recharger les batteries, en nous souhaitant à tous, par avance, une bonne rentrée qui j'espère ne sera plus perturbée par la Covid.

Au plaisir de pouvoir vous rencontrer lors de prochaines manifestations ou lors de nos déplacements sur les routes et chemins de notre belle commune.

BONNES VACANCES A TOUS !

SONDAGE COMMERCE.

Marie-Océane OILLIC.

Dans le bulletin de janvier 2021, les élus ont souhaité faire paraître un sondage qui se présentait sous la forme d'une feuille volante avec des questions à choix multiples mais aussi des espaces pour y inscrire vos souhaits et vos propositions. Il avait été également décidé qu'un agent administratif seul mettrait en œuvre le dépouillement et en extrairait les résultats afin d'en garantir la confidentialité et la neutralité. **Ce sondage a eu beaucoup de succès.** Voici les résultats :

195 personnes ont répondu au sondage. Ceci correspond à 42% des adultes coursiennes et coursiers. C'est un très grand succès car le taux moyen de réponse à un sondage libre est plutôt de 25%. Sur ces 195 habitants, à la question « **Etes-vous favorable à l'ouverture d'un commerce multi services dans la commune ?** », **184 ont répondu Oui et 11 Non, soit un taux de positivité de 95%.**

Les détails :

- Souhaits : chaque sondé avait la possibilité de cocher plusieurs cases bien sûr : 175 personnes sur 184 souhaitent une épicerie, 143 un dépôt de pain, 108 un bar, 89 un point presse, 76 un tabac, 67 des jeux de grattage, 64 de la restauration.
- Propositions : Il s'agissait ici de propositions libres à inscrire dans un espace dédié. En matière d'épicerie et de restauration, 50 personnes souhaitent des produits de boucherie et de charcuterie, 32 des produits bio ou produits locaux, 19 des produits de traiteur, 17 des fruits et légumes sous forme de paniers, 15 le distributeur de pains, 7 une crêperie, 6 de la restauration rapide, 4 une pizzeria, 4 une poissonnerie, 4 une fromagerie, 1 personne souhaite une pâtisserie...
- Autres activités souhaitées : 33 aimeraient avoir un point Relais Colis, 11 des soirées à thème, 7 un dépôt de gaz, 6 un distributeur de banque, etc... les autres souhaits sont à l'unité familiale et ne peuvent donc pas être prises en compte.

« Sur ces bases et comme annoncé, il appartient aux élus désormais de prendre la décision de construire un bâtiment afin d'accueillir le commerce souhaité. Le sondage sera remis aux gérants qui seront choisis, afin qu'ils construisent leur projet » a commenté Raymond Houeix, Maire. « Ce sera un projet de la 2ème partie de notre mandat, comme nous l'avons indiqué dans nos projets, qui pourra être initié à la fin de l'année 2022 ».

Nouvelle carte nationale d'identité (CNI)

La Carte nationale d'identité n'avait pas été modernisée depuis 1995. La nouvelle carte est au format ID-1, soit de la taille de la carte bancaire, plus pratique pour le transport et les démarches quotidiennes.

D'autre part, l'évolution de la réglementation européenne oblige les états membres à renforcer la sécurité de la Carte nationale d'identité et des documents de séjours des citoyens de l'union européenne et de leurs familles exerçant leur droit à la libre circulation en Europe.

Les demandes enregistrées depuis le 14 juin impliquent automatiquement la délivrance de la nouvelle carte nationale d'identité.

Rappel : La commune de Le Cours n'est pas en mesure de réaliser votre carte d'identité. Vous devez vous rendre en mairie de, soit Sérent, soit Questembert, soit Malestroit... >>>>>>



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

Comment procéder pour faire ou refaire ma Carte Nationale d'Identité ?

LA NOUVELLE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ



- + pratique
- + innovante
- + sécurisée

QUAND DEMANDER UNE NOUVELLE CARTE D'IDENTITÉ ?

- Ma carte d'identité arrive à expiration dans moins de 6 mois
- Je souhaite refaire ma carte d'identité suite à une perte ou un vol
- J'ai changé d'état civil ou d'adresse
- Il s'agit d'une première demande (pour un enfant, pour une naturalisation...)

BESOIN D'EFFECTUER UNE DEMANDE ?

Vous pouvez vous rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil. Trouver une mairie disposant d'une « station de recueil » :



Par internet : sur le site de votre préfecture



Par téléphone : 3939 Allô Service public (service gratuit, coût de l'appel selon opérateur)

Vous pouvez réaliser une pré-demande en ligne sur le site www.ants.gouv.fr

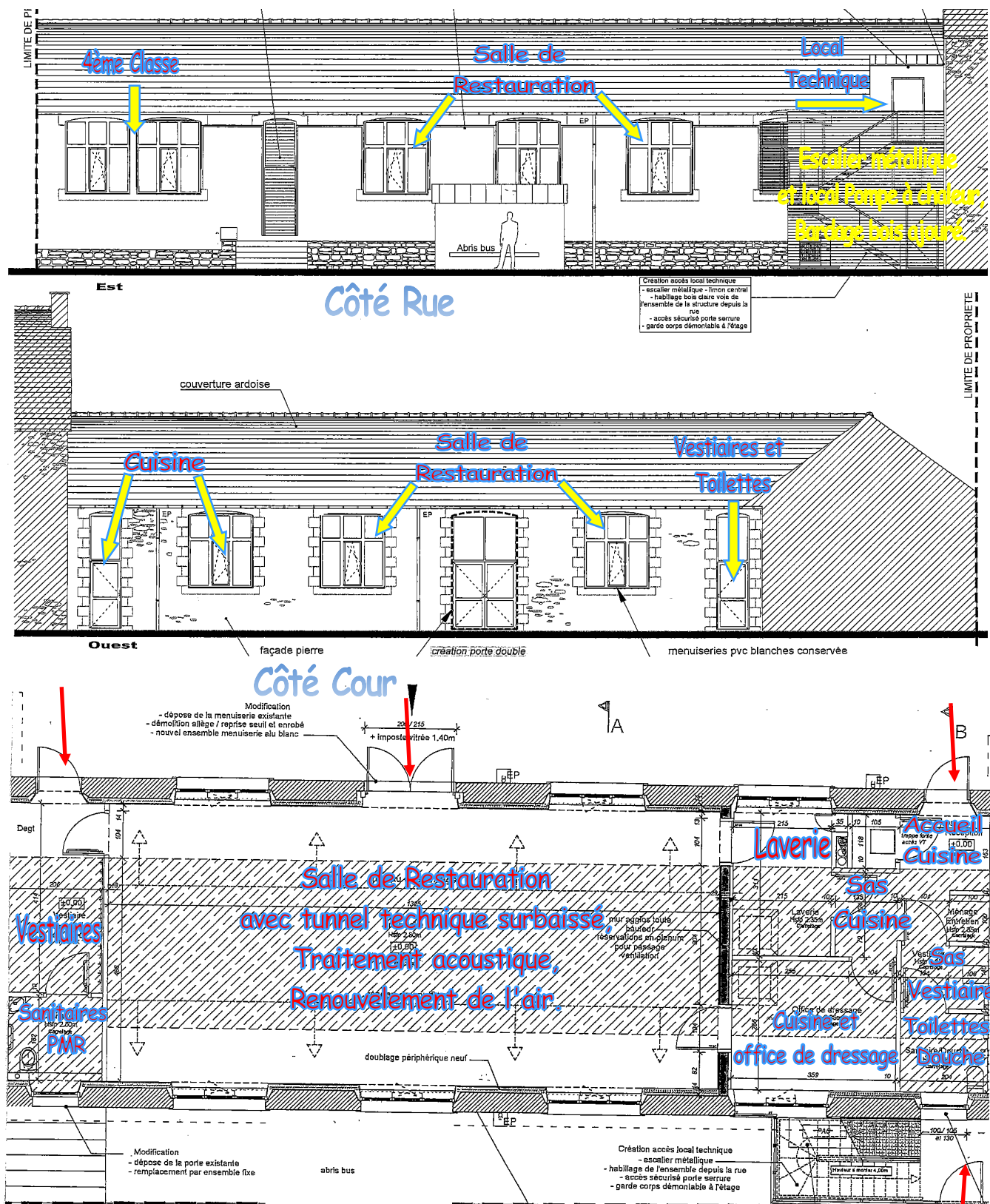
La validité de ce nouveau titre est de 10 ans

Restaurant Scolaire

Adjoint aux Travaux, Anthony LE COURTOIS.

Une belle salle de restauration bien isolée et traitée en acoustique et en renouvellement d'air, des vestiaires séparés, une cuisine/laverie spacieuse et bien conçue. Le chantier a été retardé (Livraison matériaux, Covid et quelques aléas de conception et réalisation...). La livraison est espérée pour Octobre et l'ouverture à la Toussaint.

Bel été et bonnes vacances ! Anthony.



Les Routes

Adjoint aux Voiries, Hervé BROHAN.

Un effort budgétaire cumulé sur deux années nous permet de faire plus sur une même opération, profitant ainsi du meilleur prix. En 2021, les routes de Priziac et de Coquily (3 km 800) ont donc été faites en même temps. Nous avons adopté la solution de l'enrobé à froid, une bonne solution intermédiaire entre le bicouche (ou tricouche) et l'enrobé à chaud. L'enrobé à froid a l'avantage (comme l'enrobé à chaud) de bien niveler le revêtement existant et est aussi plus durable que le bicouche. Toutefois, il est un peu moins résistant à la friction que l'enrobé à chaud. Sur les conseils de l'entreprise de TP Colas, les entrées d'exploitations agricoles sont traitées en Enrobé à chaud, ainsi que le croisement de la route de Coquily.

En 2023, nous effectuerons une opération sur l'Est de la commune à nouveau (Caranné à Kerlogne probablement) et il pourrait y avoir aussi des petites opérations autour des logements nouveaux dans le bourg. Nous espérons rénover l'ensemble de nos voies communales les plus fréquentées avec cette solution durable pour la fin du mandat. Chaque année, les réparations de chaussée sont également effectuées (point à temps) et des curages de fossé programmés.

Bonnes Vacances d'été à tous ! Hervé.



Route de Coquily.



Route de Priziac.



Les Mardis de Pays et divers

Adjointe au social et à la vie communale, Chantal LABEUR.

Comme chaque année, l'office de tourisme de Rochefort en Terre organise les « mardis de pays ».

Diverses associations proposent des animations sur toutes les communes de Questembert Communauté comme par exemple, atelier poterie, atelier vannerie, concert harpe et voix, etc..., accessibles à tous gratuitement.

Vous pouvez découvrir ces animations et réserver vos places sur le site de l'office de tourisme ou par téléphone (voir les coordonnées ci-dessous).

Sur la commune de LE COURS, Fabien RIO de BILLE DE BOUEZ propose des jeux buissonniers, jeux en bois, etc... Cette animation se déroulera le mardi 24 août 2021 de 17 h à 19 h dans le bois du Cosquet. Elle s'adresse à tous (enfants à partir de 5 ans) sans dépasser 30 personnes. Pensez à vous inscrire le plus tôt possible pour un moment de détente et de découverte.

Le lieu de rendez-vous sera le parking, en face de l'école. Ces deux heures se termineront par un moment convivial autour d'un « pot », en plein air.

Quelques dates pour des animations qui pourraient aussi vous intéresser :

Art du cirque - Molac 27/07 ;

Archéologie - Rochefort-en-Terre
10/08 ;

Archéologie - Larré 17/08 ;

Vannerie - Lauzach 17/08.



OFFICE DE TOURISME

3 place des Halles - 56220 Rochefort-en-Terre
13 rue des Halles - 56230 Questembert

02 97 26 56 00

info@rochefortenterre-tourisme.bzh

www.rochefortenterre-tourisme.bzh

BRETAGNE

Journée Citoyenne : Un appel aux bonnes volontés est lancé pour l'aide au nettoyage et à l'entretien du cimetière, après les vacances d'été. Une matinée pourrait être organisée en septembre prochain, soit le mardi 14, soit le jeudi 16, en fonction du nombre de bénévoles disponibles, soucieux de nous assister pour conserver propre ce lieu de repos.

Merci de vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie (02 97 67 21 72) afin de déterminer quel jour nous serions les plus nombreux à vouloir arracher, biner, gratter, etc...

Cette matinée se terminera naturellement par un moment convivial.

Journées du Patrimoine : Les 38e journées européennes du patrimoine auront lieu les 18 et 19 septembre 2021, autour du thème : « Patrimoine pour tous ».

A Le Cours, le dimanche 19 septembre, nous organisons des animations à Kerguelo autour du four à pain, thème central, avec une cuisson de pain à l'ancienne.

Cette année, nous pensons aussi exposer des matériels agricoles tels que de vieux tracteurs, etc... Le programme n'est pas bouclé mais il y aura sûrement des expositions de photos et divers documents anciens en consultation.

Si vous avez d'autres idées, n'hésitez pas à m'en parler. Bonnes Vacances ! Chantal.

REUNIONS DE CONSEIL MUNICIPAL... Décisions.

Adjoint à l'aménagement et la communication, Joël TRIBALLIER.

Les décisions principales sont extraites ici. Nous vous proposons de retrouver les comptes-rendus complets sur le site de la commune :

<https://le-cours.questembert-communaute.fr/vie-communale/conseils/> ou

<https://le-cours.questembert-communaute.fr/> puis choisir « vie communale » puis « conseils ».

Dans tous les cas, après chaque conseil, le compte rendu complet est un document public, consultable en mairie à tout moment et pendant un mois environ sur les panneaux d'affichage devant la mairie.

Conseil du mardi 26 janvier 2021 : Achat de parcelles dans le bourg pour la création d'un petit lotissement communal (8 lots). Demandes de subventions pour le vestiaire de sports et le City Park.

Conseil du lundi 1er mars 2021 : Finances : adoptions des comptes de gestion et administratif de 2020, budget primitif 2021. Création d'un budget annexe pour le lotissement communal. Souscription d'un emprunt auprès du Crédit Mutuel de Bretagne pour l'achat des terrains et l'aménagement du lotissement « Les Balcons de l'Arz ».

Conseil du mardi 13 avril 2021 : Vote des taux d'imposition... inchangés. Vote du budget annexe « Lotissement : Les balcons de l'Arz ».

Conseil du mardi 25 mai 2021 : Décision modificative du budget annexe du lotissement. Personnel : Mise en place des autorisations spéciales d'absence - Mise en place du compte épargne temps.

Conseil du vendredi 9 juillet 2021 : Attribution des fonds de concours « ADS et Spécial » de Questembert Communauté à la réalisation des vestiaires. Prochain conseil le 21 septembre 2021.

Lotissement les « Balcons de l'Arz » : Le bureau d'étude et maîtrise d'œuvre a été choisi. C'est « Géo Bretagne Sud » qui a commencé à travailler. Le permis d'aménager sera déposé en septembre pour un délai de 3 mois. Travaux à la fin de l'année et début de 2022. On espère une vente des lots au printemps. Ci-dessous un exemple d'aménagement possible qui reste à décider.

Bonnes vacances et bel été ! Joël.



Médiathèque, Ludothèque.

Emmanuelle RIOT.

La Médiathèque :

La crise sanitaire a fait que la médiathèque de Le Cours a été ouverte seulement les mercredis. Merci à vous lecteurs de vous êtes arrangés pour venir les mercredis. Dès septembre, elle sera ouverte les mercredis et vendredis de 16h30 à 18h30 si le contexte sanitaire le permet.

Si vous êtes intéressés pour être bénévoles, vous serez les bienvenus pour accueillir les abonnés lors des permanences, la connaissance de l'informatique n'est pas forcément nécessaire puisque vous êtes en binôme.

Voici un guide pour les nouveaux abonnés ainsi que les plus anciens qui vous permet de mieux connaître le fonctionnement du réseau des médiathèques.

Guide, mode d'emploi des médiathèques du réseau de Questembert.



- **16 titres "Lecture"** : 10 livres + 2 cd audio MP3 (livres lus/ livres sonores) + 4 revues
- **14 titres "Musique & Cinéma"** : 10 cd audio + 4 dvd-vidéo
- **5 titres "Jeux"** : 2 jeux/jouets + 1 jeu vidéo (uniquement à Questembert) + 2 cd-rom
- **Ressources en ligne** : Ma Médiathèque Numérique (cours/loisirs et presse, livres, BD...en ligne) en illimité, 24h/24, 7j/7
- **Pour une durée d'1 mois maximum**

> Les 13 médiathèques-ludothèques municipales en réseau sont coordonnées par Questembert Communauté.

> Quels services ?

Des supports à consulter sur place ou à emprunter :

- albums, romans, poésie, théâtre, documentaires, livres lus/audios... sur place et en ligne magazines, journaux sur place ou en ligne, musique, films, jouets, jeux de société, jeux vidéo autoformation et sélection d'applications en ligne, postes informatiques sur place, accès Wifi
- L'accès et la consultation sur place* est libre et gratuite (*selon supports et possibilités du lieu)
- L'emprunt, l'accès 7j/7 et 24h/24 à distance au service "Ma médiathèque numérique" et l'espace abonné en ligne nécessitent un abonnement et la présentation de sa carte d'abonné

> Pourquoi m'abonner ?

En vous abonnant, c'est à l'ensemble des services proposés par les 13 médiathèques du réseau que vous accédez :

- emprunts des différents supports proposés, accès à distance 7j/7 et 24h/24 "Ma médiathèque numérique", animations des médiathèques municipales et des animations du réseau, réservations et suggestions d'achats, partage d'avis/coups de cœur, etc.

> Et dans quelle médiathèque m'abonner ?

Vous habitez (résidence principale ou secondaire) sur le territoire communautaire ?

Votre médiathèque d'inscription est celle sur laquelle vous résidez.

Vous êtes extérieurs au territoire ?

Votre médiathèque d'inscription est au choix.

> Comment m'abonner ?

- **Sur place, il vous est demandé de :**

- compléter et signer un formulaire d'inscription, présenter une pièce d'identité en cours de validité.
- présenter un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- régler en chèque ou en espèce le montant de votre abonnement ou présenter les justificatifs pour bénéficier de la gratuité (carte identité, carte étudiant, justificatif pôle emploi, AAH, minima sociaux...)

Lors de cette première inscription, une carte d'abonné individuelle et personnelle sera remise à chaque membre inscrit de votre foyer. Elle est valable 1 an à partir de la date d'inscription, dans les 13 médiathèques et indispensable pour emprunter.

> Quels tarifs ?

- **Abonnement individuel ou familial d'une durée d'1 an (de date à date) :**
 - gratuit pour les personnes de 0 à 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires de l'AAH et des minima sociaux et nouveaux habitants pour les communes qui ont adopté cette disposition (se renseigner à la médiathèque).
 - gratuit pour les collectivités du territoire (écoles, collèges, lycée, maison de l'enfance, maisons de retraite, accueil de loisirs...).
 - 12 € pour un foyer (une ou plusieurs personnes) résidant sur le territoire de Questembert Communauté.
 - 20 € pour un foyer (une ou plusieurs personnes) et collectivités extérieures au territoire de Questembert Communauté.
- **Abonnement individuel d'une durée de 2 mois consécutifs (court séjour) :**
 - 5 € + caution de 80 €.
- **En cas de perte ou de vol de votre carte :**
 - toute nouvelle carte est facturée 1 €.

Signalez-le plus vite possible, afin d'éviter des emprunts frauduleux sur votre compte.

> Quels types de support emprunter ? Combien ? Pour quelle durée ?

- **Sur présentation de votre carte personnelle, empruntez en même temps jusqu'à 35 documents/carte/médiathèque (limite de 5 nouveautés/carte et 50 documents/carte/réseau) :**
10 livres, 2 cd audio MP3 (livres lus/ livres sonores), 4 revues, 10 cd audio, 2 cd-rom, 4 dvd-vidéo, 2 jeux/ jouets, 1 jeu vidéo (uniquement à Questembert)

Accès en ligne à [Ma Médiathèque Numérique](#)

- o **Empruntez-les pour une durée maximale** de 4 semaines (veillez à respecter ce délai pour ne pas faire attendre les autres abonnés qui souhaitent eux aussi y avoir accès rapidement).
- o rendez-les avant si bien entendu vous le souhaitez.

> **Est-il aussi possible de réserver en ligne ?**

Réservez auprès d'un bibliothécaire ou en vous connectant à votre espace abonné :

un mail vous sera envoyé dès que le document est disponible pour vous.

vous avez un délai de 2 semaines pour le récupérer. Après ce délai, il repart en rayon.

Le nombre de réservations possibles est égal au nombre de supports possibles à emprunter sauf pour les livres récents (5 et non 10)

> **Peut-on emprunter les documents des autres médiathèques sans se déplacer sur tout le territoire ?**

- **Questembert Communauté a mis en place depuis 2014 une navette communautaire (jargon du bibliothécaire pour dire "voiture" !) qui vous permet d'emprunter dans toutes les médiathèques du réseau sans vous déplacer !**

- o du mardi matin au jeudi midi, Kelly, en charge entre autres de la navette, passe chaque semaine dans toutes les médiathèques du réseau.
- o elle récupère les documents que vous avez réservés en ligne, auprès des bibliothécaires ... et vous les dépose dans la médiathèque sélectionnée.
- o il en est de même pour le retour : Kelly reprend le document là où vous l'avez déposé (une des médiathèques du réseau !) et le restitue à sa médiathèque d'origine.
- o **A noter : la navette ne gère pas le transport des jeux et jouets (jeux de société, jeux vidéo..).**

> **Ouverture de la médiathèque de Le Cours :**

Mercredis de 16h30 à 18h30

Vendredis de 16h30 à 18h30

Pas d'ouverture la 2^{ème} semaine de chaque petites vacances

> **Contact :**

Médiathèque de Le Cours

1, rue Verdiers 56230 LE COURS - 02.97.67.48.82 - bibliotheque.lecours@orange.fr

www.mediatheques.questembert-communaute.fr

Biennale du livre :

La Biennale du livre est organisée par le réseau des médiathèques de Questembert Communauté.

Cette année les classes de GS-CP de Nolwenn Le Cadre et de CE1-CE2 de Stéphanie Roberdel ont accueilli Magali Arnal, auteur et illustratrice. Un moment de partage de connaissances sur l'écriture et le dessin. Les enfants ont posé quelques questions sur l'album étudié en classe. Pour les GS-CP, Magali Arnal a réalisé un dessin dédié. Pour la classe de CE1-CE2, elle leur a appris à dessiner le chat Maharadja. Voici quelques photos pour illustrer.

photos :





La classe des CM1-CM2 d'Aurélien Le Fur a accueilli Sophie Adriansen, auteur surtout de roman junior et de BD. Les enfants ont pu lui poser des questions sur le choix des thèmes de ses livres, sur l'écriture et l'illustration ... Sophie Adriansen a pris le temps de dédicacer un de nos livres acheté pour l'occasion par la médiathèque. Photos :



La Ludothèque :

Le contexte sanitaire ne m'a pas permis de faire des animations à l'intérieur, j'ai donc dû m'adapter pour permettre aux enfants et adultes de passer de bons moments les mercredis et les vacances.

Depuis le début de l'année, j'ai mis en place sur Facebook un jeu de piste façon Cluedo lors des vacances de février ainsi que des défis lors des vacances de printemps.

J'ai organisé trois chasses au trésor, dont deux où les participants étaient autonomes dans le bourg et une chasse dans le bois du Cosquet. Voici plus de détails ci-dessous.

Animation Facebook façon Cluedo des vacances de février :

Un meurtre avait eu lieu, il fallait que les enfants trouvent le pays, la ville, la date du crime, la personne assassinée, le lieu du crime, l'heure du crime, l'âge de la personne assassinée, son déguisement, l'arme du crime ainsi que le coupable en résolvant des énigmes. Voici quelques exemples d'énigmes. 25 personnes ont réussi à résoudre les énigmes et gagner la récompense.

6 - Après avoir fait de petits calculs, tu obtiendras l'heur crime.

+3	→	+1	→	-2
↑				↓
-2	←	+3		+5
1	→	+2		-1
Départ				Arrivée

Le total te donnera les heures.

= heure

+5	→	-3	→	+6
↑				↓
+4	←	-1		-1
3	→	+4		+3
Départ				Arrivée

Le total te donnera les minutes

= minutes

2 - Cette carte va te permettre de trouver la ville du crime.

La ville est bleue, verte, rouge, jaune, violette et noire.



8 - Cette énigme te permet de trouver le déguisement du coupable



Relie les rébus aux bons mots et le croisement des lignes correspondra au numéro du costume du coupable.

Sirène	1	
Dessiner	2	
Pharmacie	4	
Manège	3	
Fourmi	5	

Animation "jeu de piste" du mercredi 17 mars :

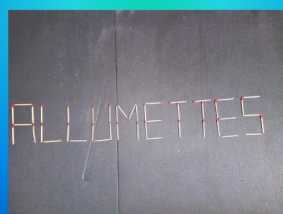
Pour cette animation, les participants au nombre de 54 étaient autonomes dans le bourg. Un indice les attendait sur Facebook et à la porte de la garderie afin de trouver le lieu de la cachette du trésor et les chiffres du cadenas. Ils ont déambulé dans le bourg entre le stade, la station d'épuration, le cimetière et à la mairie pour trouver enfin le trésor à la médiathèque. Voici quelques photos pour illustrer leurs parcours.



Animation Facebook des vacances de printemps :

De nouveaux défis sont proposés sur Facebook pendant les vacances. Voici en photos le premier défi des vacances.

Votre défi du jour est d'écrire un mot avec des objets, par exemple, le mot allumette avec des allumettes, le mot avec riz avec du riz.



Animation "jeu de piste" du mercredi 19 mai :

Le premier jeu de piste du mercredi 17 mars ayant bien fonctionné, je réitère en faisant plus d'étapes dans le bourg en allant même au bord du ruisseau. 36 participants ont réussi à répondre aux questions d'observation cachées qui les ont amenés au trésor dans le bois du Cosquet.

**Animation "Le trésor de l'indien" du mercredi 30 juin :**

39 personnes, enfants et adultes sont venus pour trouver le trésor et le calumet du chef du village Etoile qui rit. Grâce à une carte du bois, les participants devaient se rendre aux différentes énigmes proposées, 10 pour les petits et 14 pour les grands. Les chiffres obtenus à chaque énigme résolue permettaient de trouver les coordonnées GPS où étaient cachés le calumet et le trésor. Voici quelques photos.



Sous réserve de changement, les animations se dérouleront le **3^{ème} mercredi de chaque mois**, voici les prochaines : 15 septembre, 27 octobre (4^{ème} mercredi pendant les vacances), 17 novembre, 15 décembre .

Vous pouvez suivre les actualités de la médiathèque et des animations de la ludothèque sur Facebook : <https://www.facebook.com/ludothequelecours>

BULLE D'AIR, UN SERVICE D'AIDE AU RÉPIT POUR LES AIDANTS



un service proposé par :



L'essentiel & plus encore

Avec Bulle d'air®,
prenez le temps
de vivre, de souffler,
pour mieux vous occuper
de votre proche

Pour les aidants accompagnant quotidiennement un proche fragilisé par l'âge, la maladie ou le handicap, il est souvent difficile de s'organiser pour s'absenter ou se reposer. Le dispositif Bulle d'Air permet aux aidants d'envisager de passer le relai pour souffler un peu. Il consiste en l'intervention d'un professionnel, appelé « relayeur », auprès de la personne aidée, à son domicile.

La MSA Portes de Bretagne a décidé de déployer le dispositif sur son territoire et l'association AMPER a été désignée pour mettre en œuvre le service en 2021. Les premiers territoires concernés par cette nouvelle offre de services sont «Pontivy Communauté», «Golfe du Morbihan Vannes Agglomération» et le secteur d'Auray, avant une extension progressive à tout le département au plus tard fin 2021.

Grâce au service Bulle d'air®, vous profitez « à la carte » d'un service spécialiste du répit à domicile :

- en journée (à partir de 3 heures consécutives minimum),
- de nuit,
- ou 24h/24 durant un week-end, une semaine ou plus
- ponctuellement ou de façon régulière

Durant votre absence, un professionnel de confiance, sélectionné et mandaté par nos soins, prend votre relai auprès de votre proche dans sa vie de tous les jours : compagnie, courses, repas, jeux, aide aux gestes quotidiens, sorties...

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE BULLE D'AIR ET COMMENT?

Tous les aidants, ressortissants MSA ou non, peuvent solliciter le dispositif Bulle d'Air en contactant AMPER au 02 97 46 51 97 ou bulledair@amper-asso.fr. Un diagnostic des besoins et une évaluation financière est réalisée avec l'aidant par un référent AMPER, au domicile de la personne aidée. L'intervention peut ensuite être rapidement programmée. Une aide financière des Caisses de Retraite est possible et une réduction d'impôt de 50% peut être appliquée.

QUI PEUT DEVENIR RELAYEUR ?

Tout salarié à temps partiel, retraité ou étudiant et justifiant d'une première expérience auprès d'un public fragilisé. Pour en savoir plus, contactez AMPER par mail : rh@amper-asso.fr ou par téléphone : 02.97.46.56.11 et sur amper.asso.fr

Ecole**Patricia MOUTEL, Directrice.**

Des nouvelles de l'école « La petite hirondelle »

Cette année était à nouveau placée sous le signe de la crise sanitaire, mais les nouveaux protocoles sanitaires ont permis aux élèves de retrouver, lors du dernier trimestre, le chemin des salles de cinéma.

L'année scolaire s'est achevée avec une belle journée « Aux jardins de Brocéliande », à Bréal-sous-Monfort. Tous les élèves ont découvert le parcours « Réveille tes pieds ! ». Les plus grands ont participé à l'Aventure Nature et les plus petits ont eu le plaisir de découvrir le parc à bord du petit train.

La météo était heureusement de la partie ce qui n'a pas été le cas pour la petite fête de l'école que les élèves avaient organisée sur les deux derniers jours d'école !



Inscription : pour tout renseignement, la directrice Mme Moutel Patricia est à votre disposition à partir du 26 août 2021 et joignable au 09 71 38 25 31.

PERMANENCES MAISON DU DROIT à Questembert communauté

Questembert communauté et la maison du droit ont signé une convention, à titre expérimental jusqu'au 31 décembre 2021, afin de proposer des permanences d'accès aux droits aux usagers. Ces permanences proposent une aide juridique gratuite et confidentielle de proximité.



Pratique :

Permanences les 2ème et 4ème mardis de chaque mois (sauf en Août)

Sur RDV : Maison du droit, 02 97 01 63 80

Siège de Questembert Communauté
02 97 26 59 51

Photo : Patrice Le Penhuizic, Président de QC, Marie-France Besse, VP Vie sociale, Emilie Cabon, juriste de la Maison du Droit et Jean-Yves Le Douarin, président de la MD.

OUVERTURE d'un Espace France Services

Questembert Communauté ouvrira courant Septembre, un espace France Services au sein du siège communautaire (8 avenue de la gare à Questembert). Une antenne sera également ouverte sur la commune de Malansac. Trois agents seront présents pour accueillir les usagers, les renseigner et les accompagner dans toutes leurs démarches administratives.

Il s'agira donc d'un guichet unique permettant de réaliser des démarches relevant de la CAF, la CPAM, des impôts, des caisses de retraites... ou encore peut-être, la MSA, Pôle Emploi, La Maison du Droit, Le Conciliateur de Justice, La Protection Maternelle et Infantile (PMI), L'espace Infos Energie qui pourrait évoluer vers un SPPEH (Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat)...

Pratique :

Ouverture courant Septembre 2021

Renseignements au siège de Questembert Communauté : 02 97 26 59 51

SERVICE PUBLIC de conseil en Energie

Questembert communauté met en place avec son prestataire SOLIHA et la communauté de communes Arc Sud Bretagne, des permanences de conseil et d'information en matière de rénovation énergétique et d'installation d'énergie renouvelable pour les particuliers. Ceci afin de répondre aux nombreuses interrogations des usagers souhaitant investir dans la rénovation de leur logement.

Pratique :

Permanence téléphonique du lundi au jeudi

Sur RDV : Les 2ème et 4ème vendredi matin au siège de Questembert communauté (9h-12h)

Téléphone : 02 55 59 05 99 ou par mail : mbognet@solihha.fr

Navette estivale
vers Damgan
tout l'été.



Navette estivale
Du 6 juillet au 31 août 2021

Envie d'une escapade
à Damgan ?
Aller-retour dans la journée

Au départ de :
Rochefort-en-Terre
Pluherlin
Malansac
Caden
Limerzel
St Gravé
Molac
Le Cours
Larré
La Vraie-Croix
Questembert
Berric
Lauzach

Fiche Horaires

Chaque mardi et jeudi, du 6 juillet au 31 août 2021 inclus, et les samedis 26 juin et 3 juillet un service de navette (assuré par les transports Maury) vous est proposé au départ des communes du territoire vers Damgan.

Pour 2€/aller-retour (-18 ans) ou 4€/aller-retour (+18 ans), profitez du littoral en toute tranquillité !



LE MARDI

		Matin		Après-Midi	
		Aller	Retour	Aller	Retour
Rochefort-en-Terre	Dépôt Maury - St Roch	9h10	12h05	16h45	19h50
Pluherlin	Arrêt base du Moulin Neuf	-	12h00	16h50	-
Pluherlin	Arrêt place de l'Eglise	9h12	-	-	19h48
St-Gravé	Arrêt place du souvenir Français	9h20	-	-	19h40
Molac	Arrêt maison paramédicale	9h35	-	-	19h25
Le Cours	Arrêt Mairie	9h45	-	-	19h15
Larré	Arrêt rue de la Forge	9h50	-	-	19h10
La Vraie-Croix	Arrêt place de l'Eglise	10h00	-	-	19h00
Questembert (Gare)	Arrêt Questembert Communauté	10h10	11h50	17h00	18h50
Questembert Centre	Arrêt Mairie	10h20	11h45	17h05	19h40
Berric	Arrêt place de l'Eglise	10h35	11h35	17h15	18h25
Lauzach	Arrêt de l'Etang	10h40	11h30	17h20	18h20
Damgan	Parking rue du Briellec	11h00	11h10	17h45	18h00



LE JEUDI

		Aller	Retour	Aller	Retour
Rochefort-en-Terre	Dépôt Maury - St Roch	9h25	12h05	16h45	19h35
Pluherlin	Arrêt base du Moulin Neuf	-	12h00	16h50	-
Malansac	Arrêt gare	9h35	-	-	19h25
Caden	Arrêt place de l'Eglise	9h45	-	-	19h15
Limerzel	Arrêt Mairie	9h55	-	-	19h05
Questembert (Gare)	Arrêt Questembert Communauté	10h10	11h50	17h00	18h50
Questembert Centre	Arrêt Mairie	10h20	11h40	17h05	18h35
Berric	Arrêt place de l'Eglise	10h35	11h35	17h20	18h25
Lauzach	Arrêt de l'Etang	10h40	11h30	17h25	18h20
Damgan	Parking rue du Briellec	11h00	11h10	17h45	18h00

NEW LE SAMEDI 26 JUIN & 3 JUILLET

		Aller	Retour	Aller	Retour
Rochefort-en-Terre	Dépôt Maury - St Roch	9h10	12h05	16h45	19h50
Pluherlin	Arrêt place de l'église	9h12	-	-	19h48
Pluherlin	Arrêt base du Moulin Neuf	-	12h00	16h50	-
Malansac	Arrêt Gare SNCF	9h35	-	-	19h25
Caden	Arrêt place de l'église	9h45	-	-	19h15
Limerzel	Arrêt Mairie	9h55	-	-	19h05
Saint-gravé	Arrêt Place souvenir Français	9h20	-	-	19h40
Molac	Arrêt maison paramédicale	9h35	-	-	19h25
Le Cours	Arrêt Mairie	9h45	-	-	19h15
Larré	Arrêt rue de la Forge	9h50	-	-	19h10
La Vraie Croix	Arrêt place de l'église	10h00	-	-	19h00
Questembert	Arrêt Questembert Communauté	10h10	11h50	17h00	18h50
Questembert	Arrêt Mairie	10h20	11h40	17h05	18h40
Berric	Arrêt place de l'église	10h35	11h35	17h15	18h25
Lauzach	Arrêt de l'Étang	10h40	11h30	17h20	18h20
Damgan	Parking rue Briellec	11h00	11h10	17h45	18h00

Les mineurs de moins de 13 ans doivent être accompagnés d'un adulte responsable pendant la durée du transport. Le règlement s'effectue auprès du chauffeur en espèces uniquement. Animaux non acceptés. Prestation de transport effectuée par la société Maury à l'initiative de Questembert Communauté dans le cadre de son Contrat d'Attractivité Touristique.



Pour les personnes à mobilité réduite, prise en charge à la demande au 02 97 43 32 70 avant 17h le vendredi pour le service du mardi et le samedi pour le service du jeudi et vendredi pour celui du samedi.

QUESTEMBERT
COMMUNAUTE

Fêtes Culture Loisirs de Priziac.

Sarah LE BRUN.

L'association **Fêtes Culture Loisirs de la chapelle de Priziac** vous souhaite de bonnes vacances d'été... Malheureusement, c'est un deuxième été sans notre belle fête de Priziac. On ne pouvait pas enclencher les longs préparatifs avec quelques engagements financiers sans être sûr de pouvoir organiser la fête.

L'association Fêtes Culture Loisirs de la Chapelle de Priziac a organisé son assemblée générale le 2 juillet à la salle de Priziac.

Le président Jean-Pierre Corfmat a rappelé les difficultés liées à la crise sanitaire qui ont eu pour conséquence deux années blanches en ce qui concerne les activités de l'association. Seul un concours de boules semi-nocturne avait pu être organisé entre les deux confinements.



La trésorière Colette Houeix a donné les éléments de finances remontant pour la plupart à 2019, notamment les dons versés aux associations coursiniennes pour un total de 2000 €. Jean-Pierre a rappelé que la FCL Priziac a de tout temps eu à cœur d'aider les associations coursiniennes et que c'est cette initiative qui permet aussi en retour de mobiliser quelques 200 bénévoles pour l'organisation du repas campagnard le dernier dimanche de Juillet. Il a redit tous ses espoirs pour une belle édition 2022. Le nouveau bureau a ensuite été élu avec des entrants nombreux, ce qui a beaucoup réjouit le bureau sortant.

Dès lundi 5 juillet, en soirée, le nouveau bureau a désigné la répartition des rôles en son sein.

L'équipe est ainsi étoffée et rajeunie pour de belles perspectives, notamment le repas campagnard de la fête de Priziac le 31 juillet 2022.

Président : Jean-Pierre CORFMAT

Vices-présidents : Sarah LE BRUN
Anthony LE COURTOIS

Trésorière : Colette HOUEIX

Trésorières adjointes : Nicole LE COURTOIS
Mariannick DANO

Secrétaire : Pauline SAMSON

Secrétaire adjoint : Yannick DANO.

Membres : Jean-Paul Denoual, Nathalie Le Brun, Valérie Bourhis, Typhaine Bourhis, Emilien Dréno, Stéphane Lorgeoux et Laurent Orzeszynski.

Concours de boules inter associatif

les samedi et dimanche 4 et 5 septembre 2021

Au boulodrome de Priziac.

Le Club des Templiers.

Liliane LE BRUN.

Le CLUB des TEMPLIERS DE LANVAUX vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

Si tout va bien du point de vue sanitaire :

- Reprise pour les adhérents de la vie du club le 2ème lundi de chaque mois à 14 h à la salle de Priziac ... depuis le lundi 12 juillet 2021.
- **Concours de boules en triplettes 3 boules le Mardi 17 Aout 2021**
Inscriptions à partir de 14 h, tirage à 14 h 30 précises.
- Lundi 13 septembre 2021 à 12 h à la salle de Priziac, traditionnel petit repas côtes grillées pommes de terre.

C'est avec grand plaisir que le club accueille de nouveaux adhérents .

US Le Cours.

Guillaume LE VERGE, Emmanuelle POISSEMEUX.

L'US Le Cours

est très heureux de vous présenter son nouveau bureau ! "Nouveau" pas tant que ça, mais surtout de nouveaux membres s'ajoutent à l'équipe avec une grande motivation !



Présidents : Romain Le Brun et Gildas Guého
Trésorier : David Le Brun (absent sur la photo)
Secrétaire : Guillaume Le Verge

Vice président : Charles Le Calonnec
Trésorière adjointe : Nathalie Le Brun
Secrétaire adjointe : Anaëlle Bléher

Membres : Alexandre Bourhis, Johan Luherne (absent sur la photo), Mauricette Bocher (absente sur la photo), Christophe Bonno (absent sur la photo), Vincent Tanguy, Laurent Orzeszynski, Youenn Bertin, Antoine Le Brun, Emmanuelle Poissemeux, Jean-Yves Le Luherne, Lucas Ballay et Benjamin Penhouët. **Entraîneur :** Yannick Bonno.

Avec eux, on vous prépare plusieurs surprises pour la saison prochaine... Restez connectés, on vous en parle très vite ! Supporters : 1er match de coupe de France, dimanche 29 aout 2021.

JARRET FRITES EN SEPTEMBRE.

Voir l'affiche > > > > > > >

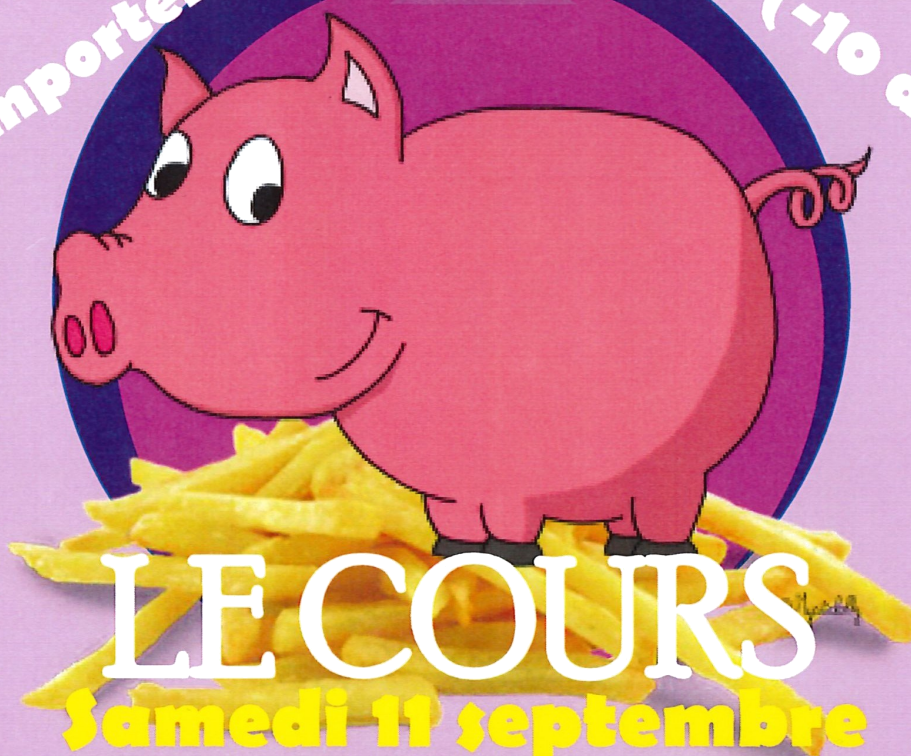
US LE COURS

JARRET FRITES

Sur place
ou

A emporter

12 € adulte
8 € enfant
(-10 ans)



LE COURS

Samedi 11 septembre

Chapelle de Priziac à partir de 19h

Kir – Jarret ou saucisse frites

Pâtisserie - café

Contactez : Gildas Guého - 06 81 44 44 47

Romain Le Brun - 06 73 85 08 33

Pass sanitaire

ou test PCR de moins de 48h obligatoire